



Baptiste Vignerot, ingénieur au BRGM, a présenté, hier à la mairie de Cervione, les résultats d'une étude sur les risques de mouvements de terrain après les feux dits de Chiatra et Sant'Andria di u Cotone en janvier dernier.

## Les falaises de Bonifacio scrutées

Le BRGM planche sur d'autres questions géologiques en Corse à l'image de celle relative aux falaises de Bonifacio. *"C'est une autre problématique et à une autre échelle, signale Baptiste Vignerot, car il y a un fort enjeu du fait de la présence d'une trentaine de maisons en surplomb. Nous apportons une aide à la commune en matière de gestion du risque."*

*"On a aujourd'hui besoin d'affiner la connaissance sur les falaises",* explique l'ingénieur du Bureau de recherches géologiques et minières.

C'est ainsi qu'a été mis en place un groupement de recherche et d'expertise associant trois services de l'État : le BRGM, le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) et l'Ineris (Institut national de l'environnement industriel et des risques) dans l'optique *"d'avoir l'idée la plus objective possible de l'aléa relatif aux falaises de Bonifacio"* en essayant d'avoir une vision géologique globale du massif.

*"On sait que la falaise recule en raison d'une érosion hydromécanique et éolienne du pied,*

indique Baptiste Vignerot. *La partie basse est constituée de sables peu cimentés alors que la partie haute est composée de calcaire sableux et donc beaucoup plus compact."*

L'objectif est donc de déterminer l'évolution et dans quelles proportions de l'érosion du pied des falaises de Bonifacio et de ses éventuelles conséquences sur le surplomb rocheux.

Le programme technique est en train d'être finalisé. Par ailleurs, un groupement d'experts externes au projet donnera son avis sur cette étude, ce qui permettra d'avoir un double regard. Les premiers travaux d'observation devraient être mis en place avant ou après l'été et sont prévus pour durer au total environ dix-huit mois. Il y aura une communication régulière à destination de la commune et de l'État afin de les informer au mieux sur la compréhension du phénomène géologique et des mesures de gestion du risque à prendre dans le cadre d'un plan communal de sauvegarde ou d'un plan de prévention des risques lequel est d'ailleurs en cours d'élaboration.

F. L.